COMMISSION DE L'ÉTHIQUE ET LA PREVENTION

Réunion du mercredi 21 novembre 2018
Procès verbal n° 3

Président : D Colin
Présents : MH Lagrange, D Cantet, A Gouffé, JM Nicolas, JP Péguin, B Pétonnet, Y Vergnaud, D Artus.
Excusés : G Baraudon, D Fraudeau, D Giraud, JN Guenneugues, R Gallais,
Invités : A Uranga, N Raboisson, D Horeau et C Savigny.

****

Approbation du PV de la réunion du 17 octobre 2018.

****

Remises de récompenses du Challenge de l'Ethique et de la Prévention saison 2017-2018

- Remise de ballons à Montamisé en présence des co-présidents du club, O Martin et F Richefort, de membres du District S Bibard, D Fraudeau, D Giraud, R Gault, de l'arbitre de la rencontre, de nombreux joueurs des équipes 1 et 2, de dirigeants et supporters, et de J-M Nicolas et D Artus, membres de la commission de l'Ethique, chacun se réjouissant que le club du FC Montamisé continue sa mission d'éducation au respect et d'animation sportive.

- Remise de ballons à Migné Auxances, en présence de l'équipe 2 et des entraîneurs, de MM. Stéphane Basq et Marc Lavaud, de JP Péguin, B Pétonnet et A Gouffé membres de la commission de l'Ethique.

- Remise ballons à Rouillé en présence du Président du District 86 Stéphane Basq et de Dominique Giraud, des 2 équipes, du président de Rouillé et des entraineurs, de nombreux dirigeants et supporters et de D Cantet et MH Lagrange, membres de la commission de l'Ethique. Le Club invite explicitement à conserver les valeurs prônées par l'Ethique sportive.

- Quinçay, date de la remise des récompenses à prévoir.

Intervention d'Adeline Uranga

Les remises de récompenses (coupe-vent) auront lieu lors d'une soirée au District, début 2019. 5 clubs du département auraient pu être récompensés car une parfaite égalité existe entre D2 Rouillé et Boivre. Le tirage au sort réalisé au District lors de la réunion de la commission désigne le club de Boivre.

La licence « ayant droit » (pour les membres de Commissions ou Comité) est désormais payante ; la Ligue la facture 25,50ú.
Le Bureau du Comité de Direction propose que le District prenne en charge une partie de cette licence à savoir 13,50ú.
Il reste donc à votre charge 12ú.
Deux cas possibles :

- Vous êtes licencié(e) dans un club et vous souhaitez la licence « ayant droit » = prix licence dans votre club + 12ú au District
- Vous nêtes pas licencié(e) dans un club (membre indépendant) = cotisation 33ú + 12ú = 45ú au District.

Accueil de N Raboisson, D Horeau et C Savigny.

En présence de C Savigny, président de la commission Technique, N Raboisson du club des 3 Cités et D Horeau de Neuville ont ensemble évoqué le contexte spécifique de leur club et la nécessité d'échanger plus régulièrement sur les problématiques du football féminin.

Il est également convenu de se rapprocher des techniciens mis à disposition par les structures du football départemental, en particulier A Allouis et F Josse.

Questions diverses – Thèmes évoqués lors du tour de table

- Echanges des membres de la commission de l'Ethique sur le texte du Président du District de la Vienne, S Basq, « Les bénévoles ne doivent pas être oubliés ! » paru le vendredi 9 novembre dans le Foot Vienne-N° 404. La commission adhère pleinement aux préoccupations et aux propositions citées dans l'article du Président du District.
- Est également évoqué l'article paru dans Centre Presse et la Nouvelle République le 20 novembre, relatif au salaire du Président de la Ligue Nouvelle-Aquitaine.
- Participation inégale des dirigeants présents, selon le lieu des réunions de Secteurs, peut-être liée aux nombreuses informations descendantes.
- L'arbitrage est en difficulté, ce qui se manifeste par un absentéisme accru. Invitation à faire preuve de solidarité avec les arbitres qui soulignons-le ont une mission de service public. Mise en place d'un accompagnement pour les nouveaux arbitres.
- Le championnat de Départemental 6 et les forfaits.

Prochaine réunion le 20 décembre à 18h au District de la Vienne

Les secrétaires,
Dominique Artus et Dominique Cantet.